

# RMT CHAMPS & TERRITOIRES ATELIERS



## Actes du séminaire « Quelle gouvernance des territoires ateliers ? » 12 mars 2021



Marie Taverne, Laurette Paravano, Anne Schaub



**Temps d'échange en visio entre territoires ateliers**  
**Quelle gouvernance des territoires-ateliers ? Le projet Regain et le BAC du**  
**Péruseau**  
**12 mars 2021**

Les 25 territoires-ateliers (TA) du RMT sont divers. L'idée de ces temps d'échange en visio est d'explorer différents aspects de cette diversité dans le but (1) de progresser dans l'interconnaissance, (2) de susciter la réflexion sur une thématique en s'appuyant sur deux TA aux approches contrastées, (3) d'identifier des questions d'intérêt commun pour construire un programme d'animation du réseau de TA.

Ces séances consistent en 1h de dialogue entre des représentants de deux TA, suivie d'1/2h d'échanges entre l'ensemble des participants répartis en petits groupes. Le dialogue entre les deux TA s'organise en trois temps : le représentant du TA A présente ce qu'il a compris et retenu du TA B et inversement, les représentants des TA s'adressent respectivement des questions, puis ils expriment ce que la découverte d'une autre approche que la leur a provoqué chez eux. Il se termine par quelques questions posées par les autres participants. Les échanges en petits groupes sont animés autour de deux questions : Qu'est-ce que le dialogue entre les deux territoires-ateliers a suscité en chacun ? Qu'est-ce que ce dialogue inspire pour le RMT ?

**Le temps d'échange du 12 mars 2021 a porté sur la gouvernance des TA. Il s'est appuyé sur le projet Regain (Charles Roman de la CA 04 et Sophie Dragon-Darmuzet du PNR du Verdon) et le BAC du Péruseau (Robin Lalu de la CA 89).**

**Présents :** Magali Benoît (MAA-DGER), Emilie Chaumont (CA71, TA Devrouze), Marine Cnudde (stagiaire ITAB), Lison Delsalle (Mairie de Clamecy, TA BAC de Surgy), Violaine Deytieux (INRAE, TA CA-SYS), Sophie Dragon-Darmuzet (PNR Verdon, TA Regain), Suzy Flamé, Marie-Christine Fort-Legrand (CRAN, TA Grandville), Hana Ghlouci (SERPN, TA BAC Varras-Moulineaux), Marine Gratecap (SERPN, TA BAC Tremblay-Omonville), Régis Hélias (Arvalis, SYPPRE Lauragais), Vincent Jehanno (EPLFPA Castelnaudary, TA Semer l'avenir), David Lafond (IFV), Robin Lalu (CA89, TA BAC du Pérudau), Bertrand Omon (CRAN), Laurette Paravano (CA89), Marie-Sophie Petit (CRABFC), Alexandre Pierre (CRAB, TA Terres de Sources), Jeanne Pourias (CRAB, Terres de Sources), Wilfried Queyrel (AgroSup Dijon), Raymond Reau (INRAE), Charles Roman (CA04, TA Regain), Anne Schaub (CRAGE, TA Rhin-Vignoble-Grand Ballon), Marie Taverne (INRAE), Pauline Tolle (INRAE, TA Bacchus), Tiphaine Trousson (CA89, BAC Fontaine du Seigneur)

## Dialogue entre les deux TA

*Pour un aperçu des deux TA, il est possible de se référer sur les descriptions en annexe. Nous axons le compte rendu sur la discussion.*

### Echange de questions entre les TA

- Dans le cadre du projet Regain
  - Quelles sont les voies dont disposent les agriculteurs pour contribuer à la définition du projet et à son pilotage ?

Les agriculteurs ne sont pas intégrés dans une instance de décision mais consultés tout au long de l'année lors des rencontres individuelles et collectives, comme par exemple les journées techniques. Il est d'ailleurs prévu d'organiser ce type de journée plus fréquemment sous un format plus court. Les agriculteurs ont aussi les coordonnées des responsables des actions de Regain et peuvent les contacter si besoin. Certains rencontrent les responsables des actions dans d'autres cadres que le projet Regain, comme l'activité de conseil technique menée par Charles, par exemple. Cela permet de recenser les problèmes.

- Comment est évaluée au fil du temps la réussite du projet ?

Sur le volet « sol », un suivi est effectué tous les deux ans, avec des analyses de fertilité du sol et un recensement des pratiques sur la période. Sur le volet « fertilisation », quelques parcelles sont suivies de façon précise avec notamment la fertilisation réalisée, ce qui est en lien avec le cahier d'épandage, des mesures de reliquat azoté en post-récolte et en sortie d'hiver. Les IFT y sont aussi calculés. Concernant l'animation, les animateurs rédigent pour les financeurs des rapports d'activité annuels à propos de ce qui a été réalisé. En 2019-2020, une stagiaire a évalué le projet depuis son démarrage, au travers d'une enquête auprès des différents partenaires et agriculteurs impliqués sur ce qui avait réussi et moins bien réussi. Cela a conduit à intégrer la diversification des cultures dans les réflexions et à mettre en place de nouvelles formes de communication auprès des agriculteurs (en revoyant par exemple le format des journées techniques).

- Dans le cadre du BAC du Péruseau
  - De quelle nature sont les rendez-vous organisés et qui y participe ?

L'animation du BAC est réalisée par Robin et une de ses collègues. Ils animent trois types de rendez-vous : (1) la mise en place de la gouvernance du projet avec un groupe d'agriculteurs référents et les élus de la collectivité qui gère le captage, (2) le groupe de travail sur la construction d'un projet pour la qualité de l'eau (qui a la même composition que le groupe d'agriculteurs référents), (3) des échanges entre l'ensemble des agriculteurs du bassin (par exemple, deux restitutions d'entretiens individuels ont eu lieu). Pour le moment il n'y a pas eu de rendez-vous entre la collectivité et l'ensemble des agriculteurs du bassin.

- Des idées d'actions futures pour le plan d'action ont-elles déjà émergé des réunions ?

Les agriculteurs du groupe de travail réfléchissent à partir d'un objectif de reliquat azoté entrée hiver moyen et formulent des idées sur cette base. Mais cet objectif n'étant pas encore partagé avec l'ensemble des agriculteurs, cela reste un objectif de travail. Le groupe de travail ne se sent pour le moment pas légitime pour défendre un projet vis-à-vis des autres agriculteurs. « Il leur manque quelque chose ».

- Qui organise et qui anime les réunions ?

A terme, l'instance de gouvernance pourrait être réunie par la collectivité mais pour le moment c'est pris en charge par l'animation du BAC (Robin et sa collègue). Le processus de prises de décisions (qui siège ? comment se répartissent les voix en cas de décision critique ?) n'est pas encore formalisé. Les animateurs ont la volonté de mettre en place un fonctionnement clairement défini.

### **Ce que ce dialogue avec un autre TA a provoqué pour chaque représentant de TA**

Pour Robin (BAC du Péruseau), dans ces deux projets, les rôles pour les agriculteurs, la collectivité et les animateurs sont différents : l'un cherche à mettre des agriculteurs en face d'une collectivité, en situation de gérer un projet qu'ils ont élaboré, l'autre est à destination des agriculteurs et est conçu et mis en œuvre par des structures d'accompagnement. Cette différence semble tenir au moins en partie à la nature des territoires, le dispositif BAC étant un face-à-face entre une collectivité et des agriculteurs (une collectivité gère le captage et des agriculteurs exploitent des parcelles situées sur le captage) alors que le plateau de Valensole n'est pas géré par une collectivité. La disposition des acteurs est donc différente. De plus, le plateau de Valensole a une identité territoriale symbolique et le projet Regain qui se situe à l'échelle globale de ce territoire va peut-être nourrir les projets pour la qualité de l'eau qui vont être mis en œuvre sur les zones de captage, puisque 5 captages sont présents sur le plateau et les plans d'actions sont en cours de construction. A l'inverse, le BAC du Péruseau n'existait pas comme territoire avant d'avoir été délimité par une étude hydrologique et il ne s'inscrit pas dans un projet plus large. Il est difficile pour Robin de dire en quoi ces différences peuvent modifier sa vision du projet qu'il anime.

Charles et Sophie (Regain) trouvent intéressante l'idée d'un groupe d'agriculteurs référents qui joue un rôle de passerelle avec les agriculteurs. Dans Regain, bien qu'il existe un noyau dur d'agriculteurs (organisés en GIEE) que les animateurs rencontrent régulièrement, il n'y a pas d'équivalent. Il serait peut-être intéressant d'impliquer plus officiellement les agriculteurs aux décisions. De même, dans Regain les animateurs n'ont pour le moment pas de contact avec la collectivité comme c'est le cas pour le BAC du Péruseau. Ces deux projets n'ont pas le même point de départ : pour le BAC du Péruseau la collectivité était présente dès l'origine tandis que dans le cas de Regain on essaie de la rattacher dans un second temps.

### **Questions adressées aux représentants des TA par les participants**

- Quelles sont les interactions entre les BAC présents sur le plateau de Valensole, avec des enjeux de qualité de l'eau, et le projet Regain qui ne comporte pas la qualité de l'eau dans ses axes ?

La qualité de l'eau est présente dans Regain comme objectif à atteindre au travers de la mise en place de pratiques agroécologiques. Sur les BAC du plateau de Valensole, la pollution aux nitrates est récente. Le bureau d'études qui a été en charge de l'étude menée sur les 5 BAC (avec des ateliers qui ont réuni des agriculteurs, les animateurs du projet Regain et d'autres acteurs) va rédiger un plan d'actions. Reste à voir comment la collectivité qui gère les BAC et Regain vont se rejoindre par rapport au travail mené, à la gouvernance et au suivi.

- Dans le cadre du BAC du Péruseau, comment envisagez-vous de résoudre le problème de légitimité des agriculteurs référents ? La phase de validation du reliquat azoté entrée hiver comme objectif de qualité d'eau, n'est-elle pas un moment pour partager la connaissance avec les agriculteurs et ainsi les rendre légitimes pour proposer des pistes d'actions ?

Le problème de légitimité des agriculteurs référents est plutôt envers l'ensemble des agriculteurs : ils ne se sentent pas de défendre auprès de l'ensemble des agriculteurs un projet pour la qualité de l'eau qu'ils auraient eux-mêmes élaboré. Il y a sans doute quelque chose à faire au niveau de la collectivité pour assoir leur légitimité. Mais partager sur l'objectif de reliquat azoté entrée hiver plus largement qu'au sein de ce groupe pourrait peut-être participer à sa légitimité.

- Comment les agriculteurs référents communiquent-ils avec les autres ?

C'est à mettre en place. Pour le moment il n'y a pas eu réellement d'échange entre les agriculteurs référents et les autres.

- Sur les deux TA, comment ont évolué les teneurs en nitrates ? Quel pas de temps est défini pour voir des évolutions ?

Le BAC du Péruseau n'est animé que depuis deux ans. C'est trop récent pour voir une évolution. Ce BAC n'est pas un captage prioritaire mais il est stratégique pour la collectivité qui le gère car elle aimerait pouvoir se passer de l'usine de traitement des nitrates. Il n'a pas été fixé de délai à respecter pour que la qualité de l'eau évolue. Pour le moment, ce sont d'autres indicateurs qui sont considérés : les pratiques culturales et le reliquat entrée hiver qui renseigne sur la qualité de l'eau qui alimente la nappe.

Sur le plateau de Valensole, seuls deux BAC sont concernés par une pollution aux nitrates. Ce problème est récent et il est fluctuant (diminution en 2018 liée à une surface en lavandin supérieure à celle des céréales puis de nouveau augmentation). L'Agence de l'eau n'a pas formulé d'objectifs chiffrés de teneur en nitrates. Cela va peut-être évoluer avec la mise en place du plan d'action.

***Pour des compléments, l'enregistrement du dialogue entre les deux TA est disponible en replay ici : [RMT Champs et Territoires ateliers : échange entre les territoires "Regain" et "BAC de Péruseau" -](#)***

### Echanges en petits groupes

- Groupe animé par Anne Schaub : Marine Cnudde, Violaine Deytieux, Sophie Dragon-Darmuzet, Hana Ghlouci, Bertrand Omon, Wilfried Queyrel, Raymond Reau

#### **Qu'est-ce que cela suscite chez chacun de nous ?**

*Sur la représentation des agriculteurs dans les BAC* - Dans certains BAC, il y a une prépondérance des représentations institutionnelles (financeurs, collectivités gestionnaires de l'eau potable, services de l'Etat, élus de Chambres d'agriculture) dans les instances de gouvernance. Les agriculteurs sont peu ou pas représentés dans ces instances. Les projets proposés par les acteurs du territoire autres que l'Agence de l'eau, les services de l'Etat et la Chambre d'agriculture (en particulier les agriculteurs) ne sont pas mis en avant dans la réflexion de la gouvernance du territoire. Comment associer les acteurs agricoles à la gouvernance de manière différente de ce qui se fait actuellement (essentiellement via des élus de Chambre d'agriculture) ?

*Sur l'étendue des acteurs du dialogue territorial* - Nécessité d'intégrer dans le dialogue territorial les acteurs qui sont confrontés aux enjeux du territoire au quotidien, comme par exemple les citoyens buveurs d'eau pour l'enjeu qualité de l'eau.

*Sur l'influence potentielle d'un agriculteur* - Dans un petit BAC, l'influence d'un agriculteur dans la gouvernance peut être liée à la part de la surface du BAC couverte par son exploitation. Dans un grand BAC ou dans un projet comme Regain, c'est différent.

*Sur ce qui est gouverné* - Quand on parle de gouvernance, qu'est-ce que l'on gouverne ? Observation de deux types contrastés de gouvernance dans les BAC : (1) gouvernance verticale organisée par les financeurs porteurs de l'enjeu qualité de l'eau, qui porte essentiellement sur le financement de l'animation, et dont les décisions (que finance-t-on ? continue-t-on à financer) peuvent se passer d'une partie des acteurs du territoire ; (2) gouvernance de projet co-construit par des acteurs du BAC autour ce que l'on veut obtenir. Dans le cas (1) il arrive souvent que l'efficacité des actions sur les résultats en termes de qualité d'eau ne soit pas évaluée.

*Sur le lien entre gouvernance et origine des questions* - Quelle est la différence de gouvernance d'un territoire selon que les questions sont imposées de l'extérieur ou qu'elles émergent du territoire ?

*Sur la définition des objectifs* - Dans un projet en lien avec la qualité de l'eau, les résultats à obtenir vont dépendre de la représentation que s'en font les acteurs concernés.

### **Qu'est-ce que cela inspire pour le RMT ?**

*Sur l'évolution du mode de gouvernance* - Comment passer d'une gouvernance par les organismes financeurs à une gouvernance de projet ?

*Sur les acteurs qui participent à la gouvernance* - Question de la légitimité des agriculteurs du territoire par rapport aux autres acteurs institutionnels. Quel lien entre les institutions et les acteurs du territoire ? Qui est légitime pour choisir les pratiques du territoire ? Dans un territoire où les agriculteurs sont moteurs par rapport au changement de pratiques comment formalise-t-on la gouvernance ? Quels acteurs vont-ils chercher comme interlocuteurs ?

*Sur la place de la décision dans la gouvernance* - De quoi décident les institutions ? De quoi décident les acteurs locaux ?

*Sur le dialogue territorial* – Comment se passe le dialogue territorial entre acteurs qui partagent les enjeux de l'eau au quotidien sur un BAC ? Quelle est la place de la connaissance dans un processus de dialogue territorial ? Quelles connaissances sont partagées entre les acteurs ? Comment le formaliser ?

*Sur l'évolution vers un dialogue territorial* – Dans le cadre d'un TA, comment évoluer vers un dialogue territorial ? Quels acteurs faut-il faire participer ? Comment réunir l'ensemble des acteurs d'un territoire concerné par une problématique et les intégrer dans la gouvernance ? Comment cela s'instaure-t-il dans le temps ? Quels sont les freins et les leviers ? Sur certains TA, il peut être pertinent de réfléchir aux éventuels autres acteurs du territoire à mobiliser et de s'intéresser à la cohérence entre les actions des agriculteurs et les actions des autres acteurs du territoire.

*Sur la place du citoyen* – Comment mobiliser le citoyen pour légitimer l'action ?

- Groupe animé par Laurette Paravano : Marine Gratecap, Vincent Jehanno, David Lafond, Alexandre Pierre, Tiphaine Trousson

### **Qu'est-ce que cela suscite chez chacun de nous ?**

*Sur la diversité des formats de gouvernance de la qualité de l'eau* - Comment trouver l'équilibre entre une gouvernance « directe » de la gestion de la qualité de l'eau entre une collectivité et des agriculteurs (qui peut bien fonctionner) et les incitations à travailler aussi avec la Chambre d'agriculture ?

*Sur la fragilité d'une gouvernance mise en place* - La gouvernance est variable en fonction du contexte, comme par exemple le degré de familiarité d'un élu avec les questions agricoles, or le contexte peut évoluer suite à des élections ou autre.

*Sur la quantité d'acteurs* - Comment gérer un grand nombre d'agriculteurs (plus que sur un BAC de 30 agriculteurs) ?

*Sur la représentation des agriculteurs par un groupe d'agriculteurs* - Le manque de légitimité ressenti par le groupe d'agriculteurs référents du BAC du Péruseau fait écho à des situations similaires rencontrées dans d'autres domaines (comme le développement de filières locales ou le développement d'un outil collectif de stockage dans le cadre de la diversification des cultures).

→ Comment 10 agriculteurs réunis sur la base du volontariat peuvent-ils en représenter 3000 ? Comment s'appuyer sur les travaux de ce groupe pour faire des propositions pour l'ensemble des agriculteurs ?

→ Comment assoir la légitimité d'un lycée agricole comme acteur du développement agricole ?

*Sur la pertinence du sujet « gouvernance »* - Il n'est pas simple de se confronter aux questions de gouvernance. Or, certains d'entre nous, avec des compétences essentiellement au niveau de la parcelle et sans expérience préalable d'animation de territoire, sont amenés à s'impliquer dans la conception de projets de territoire impliquant différentes filières. Donc ce sujet intéresse.

*Sur les enjeux couverts par un projet* - Intérêt d'un projet qui aborde différents angles et non seulement la qualité de l'eau.

*Sur l'intérêt des agriculteurs pour un projet* - Comment positionner un projet de solution collective vis-à-vis d'agriculteurs engagés dans des solutions individuelles ?

### **Qu'est-ce que cela inspire pour le RMT ?**

Le sujet de la légitimité.

La place prise par les collectivités selon les projets.

Les interactions entre différents acteurs à prendre en compte.

- Groupe animé par Marie Taverne : Magali Benoît, Lison Delsalle, Marie-Christine Fort-Legrand, Robin Lalu, Marie-Sophie Petit, Charles Roman

### **Qu'est-ce que cela suscite chez chacun de nous ?**

*Sur la place des agriculteurs dans la définition du projet* – La définition de la place des agriculteurs dans les programmes d'action des BAC n'est pas une évidence. Diverses questions



accompagnent cette activité. A quel degré demander aux agriculteurs d'être acteurs du projet (notamment la définition des actions) ? La collectivité doit-elle arriver avec quelque chose de construit ? Faut-il répartir les rôles entre par exemple les élus qui fixent les objectifs de qualité de l'eau et les agriculteurs qui travaillent sur les actions ? Est-ce que tout cela doit se travailler tous ensemble ?

*Sur les instances et les parties prenantes qu'elles rassemblent* - Il n'est pas toujours évident pour un animateur de définir la nature des réunions réellement utiles, qui mettre autour de la table et à quelle fréquence. Dans le comité de pilotage d'un BAC, le plus souvent les agriculteurs ne sont pas représentés (seuls participent la collectivité qui porte le projet, un syndicat d'eau, les financeurs) ou alors sont représentés par des représentants (élus de structures) qui n'exercent pas leur activité sur le BAC. Les participants à ces comités disent souvent que les échanges ne sont pas riches. Cela pose la question de la multiplication, sur un même BAC, d'instances réunissant des catégories différentes d'acteurs, notamment des instances sans les agriculteurs. L'option d'avoir (en plus du comité technique permettant d'échanger avec les agriculteurs sur le plan d'actions) un comité annuel réunissant les financeurs et les acteurs de terrain, leur permettant d'interagir, peut s'avérer beaucoup plus riche que d'avoir un comité de pilotage « descendant ». Dans ce cas, les décisions sont prises dans cette instance sur la base d'un plan d'action déjà préparé. Reste la question de la disponibilité des agriculteurs et de leur peu d'habitude à participer à ce type d'instance.

*Sur la représentation des agriculteurs* – Quand les agriculteurs sont représentés par un petit groupe d'agriculteur, comment faire en sorte que cette représentation soit légitime ? Que cela fonctionne bien ?

*Sur l'instauration d'un climat de confiance et la reconnaissance vis-à-vis des agriculteurs* - Il faut créer un climat de confiance entre la collectivité, le syndicat, le groupe d'agriculteurs et les autres agriculteurs. Cela demande du temps, or au début d'un plan d'action on va parfois au plus pressé. De plus, les élus changent tous les 5 ou 6 ans, les personnels des institutions changent régulièrement et certains animateurs changent aussi. Cela ne facilite pas l'installation d'une gouvernance forte, surtout pour des projets dont le pas de temps pour obtenir des résultats est long. Par ailleurs, les agriculteurs ont besoin aussi de reconnaissance de la part de la collectivité et du syndicat : ils sont demandeurs de connaître les résultats sur la qualité de l'eau et de savoir comment on communique sur ce qu'ils font.

*Sur l'enrôlement des agriculteurs* - Les agriculteurs qui se trouvent dans le périmètre de captage se sentent parfois pris au piège par rapport aux voisins qui n'y sont pas. Ces délimitations mettent des gens dans des cases et en dédouanent d'autres, qui ne sont pas dans le périmètre. Cela contribue à ce que les agriculteurs aient du mal à porter la légitimité d'actions qui engagent la profession dans une direction que tous ne soutiennent pas (cf. agroécologie).

### **Qu'est-ce que cela inspire pour le RMT ?**

*Sur les formats de gouvernance* - Comment obtenir une gouvernance fonctionnelle dans nos TA ?

- Qui mobiliser ? A quel endroit ? Pour faire quoi ? Pour prendre quelles décisions ? Comment fait-on partager (accepter) les décisions sur les aspects qui ne sont pas négociables ?
- Peut-être identifier des projets conduits selon des modes de gouvernance atypiques : une traque aux systèmes de gouvernance alternatifs peut être inspirante. Elle pourrait aider à oser des choses nouvelles (bousculer les codes et conventions à propos de la gouvernance)



- Même si toutes les situations sont différentes (pas de recette universelle), il existe peut-être des ingrédients nécessaires pour une gouvernance qui fonctionne, des conditions favorables. On pourrait essayer de les préciser.

*Sur le dialogue entre acteurs diversifiés*

- Comment faire partager des gens qui ne sont pas du même monde (élus locaux et monde agricole) de façon à ce qu'ils se comprennent mieux ? Certains modes de rencontre et d'animation, que l'on n'ose pas souvent mettre en œuvre, pourraient être pertinents pour créer les conditions pour que chacun s'exprime. Par exemple, animer des échanges sous forme de plusieurs petits groupes peut grandement faciliter le dialogue par rapport à une assemblée plénière autour d'une grande table et d'un diaporama.
- Une formation pour apprendre aux agriculteurs à négocier ? Les agriculteurs ne sont pas habitués à négocier, or c'est important. Certains blocages dans la mise en œuvre d'un plan d'action viennent d'un niveau d'exigence trop fort vis-à-vis des agriculteurs. Une négociation pourrait éviter ces blocages qui ne sont pas au service du résultat. Dans certaines situations où il n'y a pas particulièrement de rapport de force, la question est plutôt la construction ensemble et la compréhension respective des contraintes des uns et des autres (cf. point précédent).

*Sur l'intérêt d'échanges entre animateurs* - En Chambre d'agriculture, les animateurs ont des collègues avec lesquels ils peuvent partager si besoin, alors que d'autres animateurs sont plus isolés, notamment ceux qui travaillent dans les collectivités. Il y a peut-être besoin d'espaces pour débriefer de situations qui ne se sont pas très bien passées et pour identifier d'autres façons de faire (*dans le RMT ?*). Mais il existe tout de même à l'échelle de certains départements des réseaux d'animateurs qui permettent du partage d'expériences, ce qui est primordial.

*Sur l'évaluation des résultats* - Efficacité de la gouvernance et impacts sur le terrain.

**Contact des organisatrices du temps d'échange :**

Anne Schaub, Chambre Régionale d'agriculture Grand Est : [anne.schaub@grandest.chambagri.fr](mailto:anne.schaub@grandest.chambagri.fr)

Marie Taverne, INRAE Clermont-Ferrand : [marie.taverne@inrae.fr](mailto:marie.taverne@inrae.fr)

Laurette Paravano, Chambre d'agriculture de l'Yonne : [l.paravano@yonne.chambagri.fr](mailto:l.paravano@yonne.chambagri.fr)

-----  
**A venir :**

- 6 Avril de 9h à 10h30 : Entre projet multi-acteurs et projet centré sur les champs, quelle polarité des territoires-ateliers ? ? Avec la plateforme CA-SYS (Violaine Deytieux, INRAE Dijon-Epoisses) et le Plan Alimentaire Territorial de Mouans-Sartoux (Gilles Pérole, adjoint au maire)
- En juin : L'évaluation dans les TA : quoi évaluer ? pour qui ? pour quoi ? quand ?

-----  
**Annexes : Description des deux TA**

## BAC du forage du Péruseau (projet à construire)

Contact(s) : Robin Lalu (Chambre d'agriculture de l'Yonne)



### Objectifs donnés par collectivité à l'animation (pas d'objectifs partagés entre collectivité et agriculteurs à ce stade)

- Long terme: élaboration puis mise en œuvre d'un projet pour la qualité de l'eau, partagé entre collectivité et agriculteurs, à l'initiative des agriculteurs
- Court terme:
  - Accompagner les agriculteurs pour structurer leur groupe vis-à-vis du BAC
  - Constituer une base de connaissance commune sur les pertes d'azote et de phyto pour permettre l'élaboration du projet

### Période de travail : 2019-2022 (et après ?)

**Animateurs du territoire atelier :** Claire-Lise Lévêque, Robin Lalu/Sarah Gonzalez (Chambre d'agriculture de l'Yonne, en prestation pour le compte de la collectivité)

### Acteurs & leurs rôles dans le territoire atelier

- Fédération des eaux Puisaye-Forterre: collectivité gestionnaire du captage, maître d'ouvrage de la démarche BAC, pilote l'animation
- Agriculteurs: exploitent des parcelles sur le territoire, incités par la collectivité via l'animation, à s'organiser et à travailler pour être force de proposition d'un projet pour la qualité de l'eau
- Autres partenaires de la démarche BAC: DDT, Agence de l'eau (AESN)

### Espace concerné par le projet & échelles de travail

- BAC du forage du Péruseau (ouest Yonne)
- 4600 ha dont un peu moins de 50% de SAU, 60 agriculteurs (GC, GC + élevage bovin allaitant, GC + élevage bovin laitier (plus rare))
- Echelles de travail: échelle du territoire et de l'exploitation



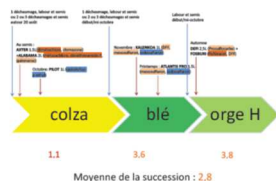
### Service(s) écosystémique(s)

Objectifs de la collectivité pour l'eau du captage:

- Ne plus avoir à traiter l'eau pour les nitrates (gommer pics > 50mg/L)
- Diminuer les concentrations de métabolites des « chlores »

Services écosystémiques recherchés pour le champ/territoire

- Biens produits: végétaux et animaux
- Régulations et fonctions écologiques:
  - Régulation qualité de l'eau
  - Maîtrise des adventices
  - Alimentation azotée des plantes cultivées



### Démarche du projet, 1<sup>ères</sup> réalisations

- Contour BAC délimité été 2019, animation démarrée en 2019
- Recueil données sur le territoire (assolement, état des repousses de colza en septembre, des CIPAN)
- Entretiens individuels avec agriculteurs du territoire pour description de leur système de culture pour pouvoir
  - les renseigner sur ce qu'il donne pour l'eau (via évaluation)
  - faire un premier état des lieux global de l'agriculture du territoire du pt de vue qualité de l'eau

Clarification objectifs collectivité / captage

Réunion de lancement Vendredi 25 septembre 2020



## Le Projet Agroécologique du plateau de Valensole



Sophie DRAGON-DARMUZEY  
(Parc Naturel Régional du Verdon)  
04.92.74.68.12  
sdragon@parcduverdon.fr



Charles ROMAN  
(Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence)  
06.77.84.51.49  
croman@ahp.chambagri.fr



Nicolas URRUTY  
(Société du Canal de Provence)  
04.42.86.67.08  
nicolas.urruty@canal-de-provence.fr

**Objectif chapeau :** Accompagner les agriculteurs du plateau de Valensole dans la transition agroécologique par le développement de pratiques performantes, résilientes et préservant l'environnement

### Objectifs principaux :

- Reconquête de la qualité des eaux souterraines
- Optimiser la multi-performance des exploitations agricoles dans un contexte de dérèglement climatique

**Période de travail :** Depuis 2014

**Animateurs du territoire atelier :** Sophie DRAGON-DARMUZEY (Parc naturel régional du Verdon) ; Charles ROMAN (Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence)

### Acteurs & leurs rôles dans le projet

Acteurs : Membres du CODIR	Rôles (Ateliers)
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (CA 04)	Fertilisation des céréales à paille, irrigation, diversification des cultures
Parc naturel régional du Verdon (PNRV)	Qualité des sols, paysage et biodiversité
Société du Canal de Provence (SCP)	Irrigation (diversification, changement climatique)
Chaire partenariale AgroSYS – Montpellier SupAgro	Appuis méthodologiques (échanges stagiaires)
Durance-Luberon-Verdon Agglomération (DLVA)	Collectivité territoriale responsable des captages prioritaires

### Espace concerné par le projet & échelles de travail

- Le plateau de Valensole: territoire localisé dans le Sud du département des Alpes-de-Haute-Provence
- Superficie = 50 000 ha - SAU = 24 700 ha
- 550 m d'altitude – Cultures emblématiques : plantes à parfum (lavandin) et céréales
- 5 captages prioritaires et 9 700 ha classés en AAC, plateau en zone vulnérable nitrates, en zone Natura 2000
- Echelles de travail : parcelle / exploitation / territoire



### Résultats attendus

- À l'échelle du territoire :
  - Améliorer la qualité des eaux souterraines
  - Maintien de l'activité agricole
  - Maintien des paysages et de la biodiversité
- À l'échelle de l'exploitation
  - Diversification des productions agricoles
  - Viabilité économique des exploitations
- À l'échelle de la parcelle :
  - Amélioration du sol et de sa vie biologique
  - Améliorer le pilotage et l'efficacité des intrants (fertilisations, produits phytosanitaires, irrigation)
  - Implantation des haies et favoriser la biodiversité



### Démarche du projet, 1<sup>ères</sup> réalisations



- Journées Techniques (1 fois par an)
- Bulletin REGAIN (5 à 6 fois par an) : pilotage et réglementation sur la fertilisation, actualités sur les différents ateliers

Réunion de lancement Vendredi 25 septembre 2020



REGAIN	
Objectifs des actions menées	Reconquérir la qualité des eaux souterraines (nitrates et phyto) S'adapter au changement climatique, en particulier aux sécheresses
Espace concerné	50 000 ha : Plateau de Valensole dans les Alpes de Haute Provence, caractérisée par la production de lavandin. Productions : plantes aromatiques à parfum, grandes cultures. 300 exploitations Zone vulnérable aux nitrates depuis peu Métabolites d'herbicide lavandin dans les eaux (2,6D même si interdit depuis 2003) Irrigué en partie 5 AAC : plans d'actions en cours de définition par la collectivité ; les animations n'ont pas démarré
Animateurs	CA04 (Charles Roman) & PNR Verdon (Sophie Dragon-Darmuzey), appuyés par la Société Canal de Provence (Nicolas Urruty)
Actions	Pratiques agricoles promues par le projet REGAIN pour s'adapter au changement climatique et pour reconquérir la qualité de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversification des cultures [CA04, PNRV, SCP]</li> <li>- Diversification des paysages (haies, agroforesterie) [PNRV]</li> <li>- Pilotage de la fertilisation azotée [CA04], de l'irrigation [CA04, SCP], des traitements phyto [CA04]</li> <li>- Développement de l'irrigation sur tout le secteur [SCP, CA04]</li> </ul> L'entrée agronomique, notamment avec la fertilité du sol [PNRV], est utilisée pour mobiliser les agriculteurs Moyens : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bulletin de conseil et actualités ≈ 5 fois/an</li> <li>- Journées techniques</li> <li>- Formation</li> <li>- Diagnostics individuels (fertilité du sol)</li> <li>- Enquêtes de pratiques</li> <li>- Implantation de haies</li> <li>- Etudes statistiques sur l'impact des pratiques sur la fertilité du sol, en lien avec la rentabilité économique des exploitations</li> </ul>
Gouvernance : les parties prenantes et leur rôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CA04, PNR Verdon, Société Canal de Provence</li> <li>• Chaire AgroSYS de Montpellier SupAgro (recherche)</li> <li>• Durance-Luberon-Verdon Agglomération (DLVA)</li> <li>• Agriculteurs</li> <li>• GIEE de 8 agriculteurs animé par PNRV</li> <li>• Envilys, bureau d'études</li> <li>• Agence de l'Eau, Département, Région, Ademe</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation (chacun sur des thématiques différentes), décideur du plan d'actions d'animations</li> <li>• Appui méthodologique</li> <li>• Collectivité gestionnaire de la qualité de l'eau des AAC, financeur d'une partie de l'animation PNRV</li> <li>• Décident des pratiques agricoles</li> <li>• « Noyau dur » d'agriculteurs qui expérimente de manière plus poussée l'implantation de couverts végétaux, les apports de composts et la diversification des cultures</li> <li>• A réalisé de diagnostic des AAC pour le compte de DLVA</li> <li>• Financeurs de l'animation PNR et CA04</li> </ul>

Gouvernance : qu'est-ce qui est discuté entre les parties prenantes	Le plan d'actions d'animations (bulletin, journée tk, diagnostics, enquêtes...) par thématique (diversification, fertilisation, irrigation, fertilité, biodiversité) et si possible le lien à faire entre thématiques => transversalité
Gouvernance : comment sont prises les décisions	<p>Codir (en moyenne tous les 3 mois) : décide du plan d'actions de façon opérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Responsables (directeurs adjoints SCP, CA, PNRV, vice-président PNRV, sans doute bientôt élu(s) DLVA)</li> <li>➔ Chargés de missions (2 animateurs et leurs chefs de service)</li> </ul> <p>Copil (tous les ans) : donne les grandes orientations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Codir + coop, instituts tk, financeurs</li> </ul>

<b>BAC de PERUSEAU</b>	
Objectifs des actions menées dans le territoire atelier	Reconquérir la qualité des eaux superficielles et souterraines (nitrates et phytos) pour se passer de l'usine de traitement des nitrates notamment
Espace concerné	<p>BAC de 4600 ha à l'Ouest de l'Yonne - 60 agriculteurs</p> <p>Productions : grandes cultures essentiellement, également élevage allaitant et peu d'élevage laitier</p> <p>Drainage</p> <p>Pics de concentration en nitrates (65-70 mg/L) au captage dans l'hiver</p> <p>Métabolites d'herbicides « chlores » (traitements colza, tournesol, maïs)</p>
Animateurs	CA89 (Robin Lalu et Sarah Gonzalez) prestataire pour le compte de la collectivité gestionnaire du BAC
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens individuels avec les agriculteurs : pour connaître la perception des agriculteurs vis-à-vis du BAC et diagnostiquer les pertes de nitrates (combien, à quels moments dans les systèmes de culture)</li> <li>- Restitution collective du diagnostic des émissions de nitrates aux agriculteurs</li> <li>- En cours : discussion et définition de la gouvernance. On cherche à obtenir un dialogue, une prise de décision négociée entre les agriculteurs et la collectivité avec des engagements réciproques des deux parties. On cherche à créer entre les agriculteurs et la collectivité une habitude de dialogue et à cadrer le dialogue en définissant une instance dédiée (comité de pilotage), avec un fonctionnement clairement défini (règlement intérieur). <ul style="list-style-type: none"> <li>o Identification d'agriculteurs sensibles à la qualité de l'eau et largement concernés =&gt; recrutés pour constituer un groupe de « référents »</li> <li>o Rencontre entre eux et la collectivité en nov 2020</li> <li>o Composition du groupe de référents validée par l'ensemble des agris du BAC en réunion</li> <li>o Ce sont eux qui formeront également le groupe de travail en charge de construire le projet agricole pour l'eau (3 réunions prévues d'ici moisson 2021 et réunion avec l'ensemble des agris puis la FEPP à l'issue de cette phase de travail)</li> </ul> </li> <li>- Groupe validé lors de la restitution du diagnostic des pertes d'azote par les agriculteurs présents (ensemble des agriculteurs conviés)</li> <li>- Groupe de travail lancé. Objectif d'aboutir à minima à l'issue des 3 réunions à une proposition du groupe de travail pour la campagne à venir, pas une proposition de projet finalisée (avec un résultat attendu sur le BAC, décliné en résultats attendus dans les champs...) mais des</li> </ul>

	premiers jalons, des choses qui se feront sur la prochaine campagne et participeront à l'élaboration du projet des agriculteurs.	
Gouvernance : les parties prenantes et leur rôle (dans le meilleur des mondes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivité</li> <li>CA89</li> <li>Groupe d'agriculteurs référents</li> <li>Agriculteurs</li> <li>Agence de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Porte la démarche de protection de la qualité de l'eau du captage : sollicite les agriculteurs par rapport aux enjeux de qualité de l'eau, donne ses attentes, soutient le projet des agriculteurs s'il convient (délicat pour la collectivité en question)</li> <li>Animation auprès des agriculteurs du BAC, du groupe de travail (en prestation pour la collectivité)</li> <li>Relais entre la collectivité et les autres agriculteurs, propose un projet des agriculteurs (légitimité à construire, sur la base d'un mandat de la collectivité et d'un appui de l'animation)</li> <li>Décident des pratiques agricoles, examinent le projet nitrates proposé par le groupe de travail. S'engagent à le mettre en œuvre vis-à-vis de la collectivité s'il convient.</li> <li>Financeur (via la subvention à la collectivité)</li> </ul>
Gouvernance : qu'est-ce qui est discuté entre les parties prenantes	<p><u>Dans la phase de construction</u> : entre le groupe de référents et la collectivité : organisation des conditions de construction du projet (contribution de chacun, objectifs, moyens, calendrier)</p> <p><u>Une fois le projet construit</u> (avec des résultats attendus, notamment dans les champs) : discussion chaque année sur l'écart entre l'attendu et les résultats obtenus sur la base d'une évaluation réalisée par l'animation</p>	
Gouvernance : comment sont prises les décisions	<p>L'idée est d'avoir une instance de prise de décision officielle entre les représentants des agriculteurs et la collectivité (pas le cas encore aujourd'hui). La légitimité des représentants est à construire, les échanges entre l'ensemble des agriculteurs et le groupe de travail à mettre en place. = <u>pilotage du projet</u></p> <p>il y a par ailleurs une instance de discussion entre collectivité, agence de l'eau et animation sur les orientations à donner à l'animation (sans les agriculteurs, et concerne tous les BAC de la collectivité, pas seulement le forage du Péruseau). = <u>pilotage de l'animation du projet</u></p>	